



MIGRATEURS RHÔNE-MEDITERRANEE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

Z.I. NORD - RUE ANDRE CHAMSON - 13200 Arles

SIREN 402 847 081

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire.

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée : « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels », du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, à la date d'émission du présent rapport sur la période analysée, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Nous n'avons pas relevé dans les éléments qui nous ont été communiqués d'éléments susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation de votre entité.

IV - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification des appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les principes comptables ne donnent pas lieu à des interprétations différentes, notamment pour les éléments significatifs des comptes sociaux,
- il n'existe pas d'événements ou de données susceptibles d'avoir une incidence significative sur la lecture ou la compréhension des comptes, ou d'avoir pour fondement une interprétation subjective de faits,
- les comptes généraux, ont été vérifiés, et, d'une manière plus précise, les produits à recevoir,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf liquidation amiable prévue ou cessation d'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

VII - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, dont l'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

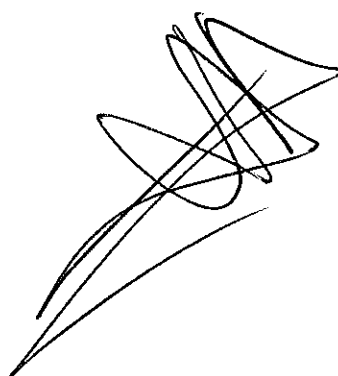
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Six-fours-les-plages, le 11 mars 2026

Tristan FARNALIER,
Commissaire aux Comptes

AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT



MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN
Environnement aquatique
ZI NORD
Rue André Chamson
13200 ARLES

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 40284708100021
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:06

Page :

1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	1 028 137,77	487 668,34	540 469,43	566 898,48
Terrains	69 565,59		69 565,59	69 565,59
Constructions	772 785,63	350 411,07	422 374,56	462 732,35
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	185 786,55	137 257,27	48 529,28	34 600,54
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	980,00		980,00	980,00
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	980,00		980,00	980,00
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
TOTAL II	1 029 117,77	487 668,34	541 449,43	567 878,48
Stocks et en-cours	18 018,82		18 018,82	28 416,08
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	18 018,82		18 018,82	28 416,08
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	348 703,51		348 703,51	296 151,42
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	348 703,51		348 703,51	296 151,42
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	538 438,41		538 438,41	542 387,91
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	538 438,41		538 438,41	542 387,91
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance				

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAI
63, Rue Audibert
83140 SIX FOURS LES PLAGES
☎ 04 94 46 08 96
RCS : TOULON 449 075 522

MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN
Environnement aquatique
ZI NORD
Rue André Chamson
13200 ARLES

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 40284708100021
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:06

Page :

2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortls. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
TOTAL III	905 160,74		905 160,74	866 955,41
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 934 278,51	487 668,34	1 446 610,17	1 434 833,89

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT
63, Rue Audibert
83140 SIX FOURS LES PLAGES
☎ 04 94 46 08 96
RCS : TOULON 449 075 522

MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN	Bilan passif	N° Siret	40284708100021
Environnement aquatique		NAF (APE)	9499Z
ZI NORD		N° Identifiant	
Rue André Chamson		Période du	01/01/25
13200 ARLES	Document fin d'exercice	au	31/12/25
		Tenue de compte : EURO	

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:06

Page :

3

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
-------------------	--	--	----------------	-----------

Capital social ou individuel				
Capital social ou individuel				
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			934 913,01	856 718,62
Report à nouveau			934 913,01	856 718,62
Résultat de l'exercice			52 569,21	78 194,39
Résultat de l'exercice			52 569,21	78 194,39
Subventions d'investissement			223 192,00	240 793,18
Subventions d'investissement			223 192,00	240 793,18
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			1 210 674,22	1 175 706,19
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT
63, Rue Audibert
83140 SIX FOURS LES PLAGES
☎ 04 94 46 08 96
RCS : TOULON 449 075 522

MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN
Environnement aquatique
ZI NORD
Rue André Chamson
13200 ARLES

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 40284708100021
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:06

Page :

4

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			119 763,07	132 144,98
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			119 763,07	132 144,98
Emprunts et dettes financ. divers				
Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			13 594,18	35 265,89
Dettes fourniss. & cptes rattachés			13 594,18	35 265,89
Dettes fiscales et sociales			92 833,67	80 545,83
Dettes fiscales et sociales			92 833,67	80 545,83
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			9 745,03	11 171,00
Autres dettes			9 745,03	11 171,00
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			235 935,95	259 127,70
Ecart de conversion passif (V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			1 446 610,17	1 434 833,89

MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN
Environnement aquatique
ZI NORD
Rue André Chamson
13200 ARLES

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 40284708100021
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:07

Page :

1

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			10 397,26	16 105,07
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.			10 397,26	16 105,07
Consommation exercice /tiers			316 833,26	340 660,86
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			316 833,26	340 660,86
Impôts, taxes et vers. assimilés			25 896,00	21 895,00
Impôts, taxes et vers/ assimilés			25 896,00	21 895,00
Charges du personnel			593 507,40	546 611,46
Salaires et traitements			427 256,55	397 434,55
Charges sociales			166 250,85	149 176,91
Dotations aux amortis. & provisions			55 425,54	49 240,12
Amort. sur immobilisations			55 425,54	49 240,12
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			41,11	91,17
Autres charges			41,11	91,17
TOTAL I			1 002 100,57	974 603,68
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			3 173,59	3 833,28
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 173,59	3 833,28
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			30,00	70,00
Sur opérations de gestion			30,00	
Sur opérations en capital				70,00
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur			52 569,21	78 194,39
Bénéfice			52 569,21	78 194,39
TOTAL GENERAL (CHARGES)			1 067 873,37	1 056 701,35

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIALE
63, Rue Audibert
83140 SIX FOURS LES PLAGES
04 94 46 08 96
RCS : TOULON 449 075 522

MIGRATEURS RHONE MEDITERRAN
Environnement aquatique
ZI NORD
Rue André Chamson
13200 ARLES

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 40284708100021
NAF (APE) 9499Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.00

Date de tirage 11/03/26

à 12:54:07

Page :

2

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			76 639,00	62 264,00
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			76 639,00	62 264,00
Autres produits d'exploitation (B)			952 736,20	935 227,01
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			945 823,92	933 384,64
Reprise /prov. & transferts charge			6 249,98	1 828,30
Autres produits			662,30	14,07
TOTAL (A+B)			1 029 375,20	997 491,01
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			7 896,99	9 809,43
De participations			7 896,99	9 809,43
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			20 601,18	49 400,91
Sur opérations de gestion			3 000,00	36 572,50
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			17 601,18	12 828,41
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf. de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			1 057 873,37	1 056 701,35

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAI
63, Rue Audibert
83140 SIX FOIRS LES PLAGES
04 94 46 08 96
RCS : TOULON 449 075 522